

- **Bibliothèques municipales de SENILLÉ SAINT-SAUVEUR**

Les bibliothèques communales fonctionnent avec l'aide de la bibliothèque départementale de Poitiers, celle de la communauté du Grand Châtelleraut et celle des bénévoles.

Horaires d'ouverture :

Bibliothèque de Saint-Sauveur :

Responsable : Corinne DEMAILLY

- le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h

- le vendredi de 16h à 18h

- le samedi de 10h à 12h

Bâtiment socio-culturel

2 Place de la Foucaudière

Téléphone : 05 49 93 29 54

Bibliothèque de Senillé :

- Le mardi de 16h00 à 18h00

- Le vendredi de 16h00 à 18h00

Place de la mairie

Téléphone : 05 49 93 02 22

- **Centre de loisirs communal « La Récré »**

Le Centre de Loisirs « La Récré » de Senillé Saint-Sauveur vous accueille les mercredis, petites et grandes vacances scolaires.

Pour tout renseignement et/ou inscription, prendre contact avec la direction du Centre de loisirs au 09 75 84 79 27

centredeloisirsclarecre86100@gmail.com

- **Accueils périscolaires communaux**

Direction : 05 49 93 76 38

enfanceresassts@gmail.com

- **A.P.E « 1.2.3 Soleil »**

Vous pouvez vous rapprocher de l'Association des Parents d'Élèves, très active pour le bien-être des enfants, en contactant son président M. OSWALD Xavier au

06.89.73.98.59 ou par mail : apec123soleil@yahoo.com

- Toutes ces informations sont disponibles sur le site internet de la commune :

www.senille-st-sauveur



RENTREE SCOLAIRE

2026-2027



NOTE INFORMATION

RESTAURATION SCOLAIRE

Pour que votre enfant puisse déjeuner, l'inscription est obligatoire.

Horaires :

- École maternelle : de 12h à 13h30.
- École élémentaire : de 12h15 à 13h45.
- La composition des menus est portée à la connaissance des familles par voie d'affichage à l'entrée de l'école mais est aussi accessible sur le site internet de la commune.
- Tarifs : Calculés au taux d'effort en fonction du Quotient Familial (cf tableau ci-dessous)

Prix du service : 1 € (si repas apporté en cas de P.A.I.)

Quotient familial	Taux	Tarif repas en €
< 1000 €	non soumis	1.00
de 1001 à 1150 €	0.07 %	de 2.80 à 3.22
de 1151 à 1250 €	non soumis	3.22
de 1251 à 1450 €	0.065 %	de 3.25 à 3.77
Au delà de 1450 €	non soumis	3.78

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Pour que votre enfant participe aux accueils périscolaires, une fiche de renseignements doit être remplie. Dossier téléchargeable sur le site de la commune, rubrique vie éducative/accueils et activités périscolaires

Horaires :

A compter du 1^{er} Septembre 2026 :

- * Accueil périscolaire **le matin** à l'école maternelle de **Senillé** de 6h45 à 9h.
- * Accueil périscolaire **le soir** à l'école élémentaire de **St-Sauveur** de 16h15 à 18h30.

Tarifs : Calculés au taux d'effort (cf tableau ci-dessous)

Quotient Familial	Taux d'effort	Tarif tranche $\frac{1}{2}$ h en €
< 501€	Non Soumis	0.29
De 501 à 1150€	0.058%	De 0.29 à 0.67
De 1151 à 1650€	0.060%	De 0.69 à 0.99
>1650€	Non Soumis	1.00

Facturation - paiement : La cantine et les accueils périscolaires feront l'objet d'une facturation mensuelle. Le Trésor Public vous adresse les factures. Le règlement est à effectuer auprès de lui. Le prélèvement automatique est possible (renseignement auprès de la mairie).

TRANSPORT SCOLAIRE

- Horaires : Le transport scolaire fonctionne entre l'école maternelle (Senillé) et l'école élémentaire (Saint-Sauveur). Les horaires du transport scolaire St-Sauveur/Senillé sont donnés à titre indicatif à +/- 5 minutes en raison des conditions de circulation, des horaires de sortie d'école. Voir le tableau des arrêts du bus
<https://www.senille-st-sauveur.fr/fr/vie-educative/transports-scolaires.html>
- Tarif : gratuit

INOÉ

Afin de pouvoir faire vos réservations cantine et garderie, vous devez créer un compte sur INOÉ : <https://www.senille-st-sauveur.fr/fr/vie-educative/inoe.html>
Vous devez renseigner vos informations personnelles, créer la fiche enfant et joindre les documents suivants :

- copie du livret de famille
- copie du carnet de vaccination
- attestation d'assurance responsabilité civile